

L'ouverture des Serres royales de Laeken

Description

Du 14 avril 2023 au 7 mai 2023

<https://www.monarchie.be/fr/agenda/louverture-des-serres-royales-de-laeken>



Comme le veut la tradition, les Serres Royales de Laeken seront ouvertes au public **du 14 avril au 7 mai 2023**.

Les **réservations** peuvent être effectuées sur le site www.koninklijke-serres-royales.be ([link is external](#)).

Les Serres Royales ont été imaginées par l'architecte **Alphonse Balat** et le Roi **Léopold II**. Elles ont été construites dans le **style Art nouveau**. Une première section a été inaugurée en 1880. Plusieurs autres serres seront par la suite construites.

Les Serres Royales comprennent une **collection de plantes rares et précieuses unique au monde**. Les jardiniers se mobilisent pendant des mois pour que les conditions de floraison soient optimales au moment de l'ouverture au public.

La visite des serres commence à l'extérieur, dans les jardins du Domaine Royal. Vous pourrez ainsi admirer leur architecture, mais aussi la reproduction des ruines d'un temple antique, l'arche des roses ou des arbres géants parfois de plusieurs siècles.

Après la promenade à l'extérieur, vous visiterez **l'intérieur** des serres, un vaste complexe qui commence au **Plateau des Palmiers avec le Dôme, la Serre des Palmiers, la Serre**

des Azalées, la Galerie des Géraniums, la Serre de Diane et la Serre des Miroirs. Ensuite, vous vous dirigerez vers les grandes serres : **l'Embarcadere, la Serre du Congo, d'été aux plantes subtropicales, le Jardin d'hiver**, une coupole remplie de palmiers et de fougères arborescentes, et **l'Orangerie**, où les orangers, les lauriers et les camélias (dont certains ont plus de 150 ans !) passent l'hiver.

Des **nocturnes** seront à nouveau organisées les vendredi, samedi et dimanche soirs (ainsi que le lundi 1^{er} mai). Pendant les nocturnes, **seule la partie intérieure des serres est accessible au public.**

Le **jeudi 27 avril**, un **parcours adapté sera proposé aux personnes à mobilité réduite, avec une assistance personnelle aux points critiques.**

Informations pratiques

- Les **billets d'entrée** s'achètent uniquement sur www.koninklijke-serres-royales.be ([link is external](#)). Il n'est pas possible d'acheter ou de réserver des billets sur place.
- L'entrée coûte **5 euros**. Les enfants de moins de 12 ans peuvent entrer gratuitement, à condition qu'une réservation ait été faite pour eux au préalable sur www.koninklijke-serres-royales.be ([link is external](#)).
- Les serres seront ouvertes **du 14 avril au 7 mai**. Pour connaître les créneaux horaires disponibles, consultez le site www.koninklijke-serres-royales.be ([link is external](#)).
- Sur place, les visiteurs pourront choisir d'effectuer la **parcours long (+/-2h30)** ou **court (+/-1h30)**.
- Le **27 avril**, un **parcours adapté sera proposé aux personnes à mobilité réduite**, avec assistance personnelle aux points critiques du parcours. Ce jour-là, seul le **parcours adapté** sera accessible au public, y compris pour les personnes qui ne souffrent pas de problèmes de mobilité.
- **L'entrée et la sortie est prévue aux grilles du Château de Laeken, Avenue du Parc Royal, 1020 Bruxelles.**
- Pour plus d'informations sur l'accès en transports en commun, rendez-vous sur www.koninklijke-serres-royales.be ([link is external](#)). Un **parking** avec un nombre limité de places (parking Dynastie) sera aménagée en face de l'entrée du Domaine Royal. Un abri à vélos non gardé se trouvera également en face de l'entrée du Domaine Royal.

Categorie

1. spectacles-expositions
2. SRHGx

Tags

1. serres royales de Laeken

date créée

8 avril 2023

Auteur

cblancke